
Erratum

Projet de règlement

Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune
(L.R.Q., c. C-61.1)

Tarification reliée à l'exploitation de la faune

Gazette officielle du Québec, Partie 2, 4 avril 2001,
133^e année, numéro 14, page 2269.

À la page 2270, article 1, 1^o, *b* du Règlement modifiant le Règlement sur la tarification reliée à l'exploitation de la faune, on aurait dû lire « 11,88 \$ » au lieu de « 1,88 \$ ».

35928